

FORMULE ACCOMPAGNEMENT

Vous souhaitez réaliser vous-même votre projet, et préférez être ponctuellement conseillé par un professionnel du bâtiment ? Vous serez accompagné à la demande pour tout ou partie de votre démarche.

Texte de la page

Listons ensemble quelques questions fréquentes :

Vous vous interrogez sur la faisabilité technique et financière de votre projet ?

Une courte mission préalable de conseil vous permettra de vérifier la faisabilité de votre projet.

Vous voulez réaliser les plans de votre projet ?

A l'aide d'exemple concrets sur votre bâtiment, vous aurez les principales clefs pour effectuer des dessins exacts de votre projet.

Vous devez déposer un permis de construire ou une demande d'autorisation ?

Vous serez guidé afin de vous permettre de produire rapidement les documents demandés sans rien oublier.

Vous cherchez des entreprises compétentes ?

En fonction de vos besoins, vous serez orientés vers les entreprises adaptées à la taille et au budget de votre projet.

Vous avez besoin de comprendre et/ou comparer des devis d'entreprise ?

En amont ou en aval de votre consultation, les termes techniques utilisés par les entreprises vous seront traduits, et une vérification sera faite afin de vérifier si toutes les prestations nécessaires à la réalisation de votre chantier sont prévues.

Si vous rencontrez un point de blocage particulier, n'hésitez pas à nous appeler, soit nous saurons vous répondre, soit nous vous orienterons vers le professionnel adapté.

Pour toute demande de renseignements : contact@arcore.fr